

Les modes de régulation de la reproduction humaine

Incidences sur la fécondité et la santé

Colloque international de Delphes (6-10 octobre 1992)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Aspects méthodologiques des politiques de fécondité et de leur efficacité

Hubert GERARD

Département des Sciences de la Population et du Développement et CIDEP,
Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

Si de nombreux travaux traitent de problèmes de méthodes et surtout de techniques relevant des politiques de fécondité et de leur efficacité, aucun, à ma connaissance du moins, ne traite de ces problèmes dans leur ensemble, de manière critique et cohérente. L'intérêt premier d'un tel ouvrage de méthode serait sans nul doute d'éviter des vues trop sectorialisées, voire des spécialisations dans l'une ou l'autre étape nécessaire pour réaliser des politiques de fécondité ou encore dans l'une ou l'autre technique relevant d'une étape particulière.

Comme dans beaucoup d'autres problèmes, une perspective globale enrichit souvent le travail situé quelque part dans une chaîne, surtout si l'on a affaire aux choses humaines. Aussi peut-on imaginer cet ouvrage articulé par exemple sur les étapes des politiques de fécondité qui, à l'instar des étapes distinguées par exemple par G. Bravo-Casas pour les politiques démographiques (Bravo-Casas, 1988, pp. 100-115), pourraient être : la perception et la définition des problèmes, la formulation de la politique, sa mise en oeuvre, et son évaluation.

Mais en plus de l'élaboration de politiques, cet ouvrage devrait aussi couvrir les problèmes de méthode pour l'étude critique des expériences de politiques réalisées ou en cours, étude qui dépasse la seule évaluation de leur efficacité, mais se doit d'examiner les différentes étapes parcourues, par exemple celles que nous avons mentionnées ci-avant. De telles études, pour autant qu'elles soient faites avec rigueur, constituent, en effet, une base de référence utile pour l'élaboration de nouvelles politiques ou l'aménagement de politiques en cours.

Un tel ouvrage est, on le devine, une oeuvre de longue haleine et une entreprise d'envergure, je ne vais donc pas m'y risquer. Dans les limites d'espace et de temps qui me sont imparties, dans les limites de mes connaissances aussi, je suggérerai seulement quelques pistes qui pourraient être exploitées dans cette perspective.

Une première serait la distinction nette entre le *politique* et le *scientifique*, chacun a ses objectifs, sa légitimité, ses critères et sa démarche de travail. Aussi serait-il utile de bien les mettre en évidence tout en les précisant, d'identifier les lieux de complémentarité et de rupture radicale, et d'envisager les compromis nécessaires afin de permettre à chacun d'avoir une connaissance claire de ceux de son partenaire puisque, dans un tel domaine, ils sont appelés à travailler étroitement ensemble. Leurs relations pourraient être facilitées par les techniciens spécialisés dans les questions de politiques

démographiques ou de fécondité, dont G. Bravo-Casas, partisan aussi de cette distinction, souhaite la formation (Ibid, pp. 117-118).

Quoi qu'il en soit cependant, lorsqu'il participe à l'élaboration de politiques de fécondité, le scientifique est avant tout un auxiliaire du politique parmi d'autres et, sauf talents particuliers, il ne doit pas prétendre jouer à l'auxiliaire-orchestre voire au maître-d'oeuvre. Une politique de fécondité est une entreprise complexe et les résultats scientifiques qui, faut-il le rappeler, n'ont jamais qu'un statut d'hypothèse, sont insuffisants pour en constituer le seul fondement. En effet, elle doit également prendre appui sur cette sorte de connaissance participative, plus globale et intuitive de la société en cause, qui est souvent le propre du politique ou du praticien, et sur la connaissance des rapports de force, et des rouages de l'action politique qui paraissent spécifiques à chaque société. En plus, le politique se base sur des postulats affirmés comme vérités et non sur des hypothèses en mal de réfutation ; il présente son action comme en phase avec l'idéologie de son parti, et doit combiner les objectifs en matière de fécondité et les moyens pour les réaliser, avec les objectifs et intérêts du parti qui sont loin de relever tous du projet de société.

Aussi peut-on s'interroger sur le bien-fondé du travail des experts étrangers quand, au cours de missions plus ou moins longues, ils prétendent élaborer la politique de fécondité de n'importe quel pays, le plus souvent en se basant sur des modèles déjà expérimentés (The Futures Group, 1989 ; Isaacs et al., 1985). Leur expérience variée qu'ils valorisent ainsi, ne se réduirait-elle pas, en fait, à une série de tentatives audacieuses et, par certains côtés, naïves qui se renforcent et s'affermissent par leur cumul et la satisfaction des institutions, généralement internationales, qui dépêchent ces experts ?

En me concentrant désormais sur l'apport du scientifique, une deuxième piste à exploiter me paraît être *l'approche systémique*. En effet, l'approche analytique des disciplines impliquées dans la recherche en matière de fécondité conduit à une vision assez mécanique de la détermination de la fécondité des populations, vision qui, de plus, se prétend universellement applicable. Les cadres analytiques qui dominent la recherche actuellement, prennent tous, peu ou prou, appui sur celui de K. Davis et J. Blake (Davis, 1956) qui, en 1956, listèrent pour la première fois des variables intermédiaires par lesquelles passe nécessairement l'influence socio-culturelle (variable indépendante) sur la fécondité (variable dépendante). S'ils le firent, remarquons-le, dans une optique assez différente de l'usage qui suivit⁽¹⁾, leur apport permit d'explicitier au niveau individuel les mécanismes immédiats des relations en cause. Sans doute pour des raisons plus idéologiques et politiques que scientifiques⁽²⁾, les recherches, déjà centrées sur l'individu ou le couple, se focalisèrent alors de manière radicale sur ces fameuses variables intermédiaires⁽³⁾ : physiologiques et comportementales, qui s'ajoutèrent aux

(1) En analysant comment chaque variable intermédiaire s'inscrit différemment dans les sociétés étudiées ou «how different institutional pattern affect the variables» (*Id.*, p. 214), les auteurs visaient à mieux appréhender l'impact de «l'organisation sociale» ou des «facteurs institutionnels» sur la fécondité dans le cadre d'études comparatives entre les pays du Nord et du Sud.

(2) Sur l'importance des raisons idéologiques et politiques dans la recherche et dans les politiques en matière de fécondité, cf. notamment, Hodgson, 1983, Demeny, 1988 et, dans un style plus direct, Simon, 1990.

(3) Cette tendance bénéficia en particulier des travaux de Bongaarts, 1976 et 1977 notamment.

variables psychologiques telles les attitudes, projets, idéaux, ... en matière de fécondité. L'observation de ces variables se voulut de plus en plus fine alors que celle des variables dépendantes se fit de plus en plus sommaire. Elle se généralisa aussi à travers toutes les cultures par l'intermédiaire des enquêtes CAP dans les années soixante, de l'enquête mondiale de fécondité (EMS) dans les années septante et des enquêtes démographiques et de santé (EDS) de la décennie suivante.

Ces recherches de type analytique constituent l'essentiel de la base scientifique des politiques de fécondité : celles-ci postulent que la procréation est un comportement rationnel ou, tout au moins, aisément rationalisable et que sa détermination socio-culturelle peut et doit être rationalisée par l'individu. Pour modifier la fécondité, il suffit donc d'agir sur ce mécanisme de rationalisation que ce soit par l'information, l'éducation, la persuasion, voire la contrainte, en assurant bien sûr la mise à la disposition des moyens efficaces, inoffensifs et culturellement acceptables qui seraient requis pour réaliser cette modification. La promotion de la planification individuelle de la fécondité apparaît tout naturellement comme la panacée lorsqu'il s'agit de réduire la fécondité, d'autant plus qu'elle rencontre, et ceci est un autre postulat, un désir individuel, manifeste ou latent, d'une moindre fécondité qui ne peut se réaliser faute de moyens ou de contrôle socio-culturel favorable. Lorsqu'il s'agit d'augmenter la fécondité dans des sociétés où la planification individuelle de la fécondité est bien installée, un postulat analogue est posé : la réalité d'un désir, manifeste ou latent, d'une fécondité plus élevée qui ne peut se réaliser faute de moyens ou de contexte socio-culturel favorable. Pour permettre à ce désir de se réaliser, on prône alors des mesures améliorant les conditions matérielles de vie des familles et leur insertion sociale complète dans la société (notamment par l'engagement professionnel de la femme autant que du mari) un peu comme si on voulait convaincre les couples qu'une famille de trois ou quatre enfants ne diffère guère d'une famille de deux ou de un enfant, sauf qu'elle a incontestablement un grand avantage affectif comparatif.

Bien que toujours prônée par nombre de scientifiques, mais avec plus de nuances et de circonlocutions, et par les organismes et bailleurs de fonds internationaux (Cf. par exemple Sadik, 1991a et 1991b et Déclaration d'Amsterdam, 1989) qui gèrent une bonne partie de la pensée, la recherche et l'action en ce domaine, cette vision des choses est tout au moins sujette à caution.

Le fameux désir latent pour une moindre fécondité dans les pays à forte fécondité paraît quelque peu surestimé surtout si, avec J.C. Caldwell (cf. par exemple Caldwell, 1982), on peut supposer une rationalité économique à cette haute fécondité. Si de surcroît, on admet que la rationalité est loin d'être unique et que celle de l'Occident n'est qu'une parmi d'autres et n'est même pas unique au sein de sa propre aire culturelle (cf. entre autres Foucault, 1966 et Caille, 1988), le beau montage, ci-dessus rappelé, s'écroule comme château de cartes.

Force est donc, si on veut agir autrement que par foi ou par servilité, d'élaborer une autre ou d'autres théories de la détermination de la fécondité sans, pour autant, faire fi des résultats de recherches réalisées particulièrement en matière de variables intermédiaires. Ce qui est en cause, c'est surtout le peu d'intérêt porté sur les interactions qui structurent ces variables et les insèrent dans le système social et qui sont loin d'être identiques dans toutes les cultures et même dans tous les sous-ensembles d'une même culture.

Par conséquent, on peut penser qu'il serait profitable de délaissier, temporairement tout au moins, l'approche analytique au profit de l'approche systémique qui paraît plus indiquée lorsqu'on a affaire à des systèmes complexes, comme le sont les sociétés, relevant de décideurs multiples et composés de sous-systèmes poursuivant leurs propres objectifs.

Dans une telle perspective, et en me référant principalement à J. de Rosnay⁽⁴⁾, l'action, ou les politiques de fécondité par exemple, s'inscrit au sein d'un système dynamique qui ne reste pas insensible ou neutre à son égard mais réagit de multiples façons et non seulement de la façon attendue par la politique. Aussi faut-il éviter des actions ponctuelles inconsidérées qui peuvent dérégler le système, et préférer agir sur «les points sensibles» afin de déclencher «soit des amplifications, soit des inhibitions contrôlées» (Id., p. 121). Cette action devrait porter sur plusieurs «points sensibles» simultanément tout en prévoyant et contrôlant les effets induits sur le reste du système et devrait être déclenchée «au moment où le système est prêt à réagir spontanément dans un sens ou dans l'autre» (Id., p. 125) afin qu'elle soit plus efficace, provoque moins de remous ou d'effets induits négatifs. Enfin, autre enseignement particulièrement utile, le comportement d'un système est imprévisible, non reproductible et irréversible (Id., p. 110). Par conséquent, il est indispensable d'évaluer pas à pas la politique mise en place et d'introduire au fur et à mesure les corrections nécessaires ; l'évaluation *continue* devient donc un ingrédient indispensable de toute politique et doit s'intéresser non seulement aux effets attendus mais aussi aux conséquences non prévues, qu'elles soient souhaitables ou non.

Le choix de l'optique systémiste ouvre une troisième piste à exploiter, celle de l'*interdisciplinarité* qui me paraît devoir être plus radicalement développée. En effet, percevoir la fécondité d'une population comme s'inscrivant dans la société par un système de relations complexes rend le découpage actuel des disciplines de moins en moins performant pour en saisir les tenants et aboutissants tout autant que les significations collectives et individuelles. De même l'action sur la fécondité, comme pas mal d'autres actions d'ailleurs, apparaît impliquer trop d'acteurs et d'enjeux pour laisser à la seule démographie, même comprise au sens large et teintée de sociologie ou d'économie, ou à une quelconque autre discipline, le soin d'en établir les fondements scientifiques et d'aider à sa formulation, sa mise en oeuvre et son évaluation.

Aussi me paraît-il souhaitable que le donné, à partir duquel chaque discipline s'est construit «sa» fécondité et le contexte de celle-ci, soit reconstruit de manière originale par un travail commun des principales disciplines impliquées. Cette reconstruction devrait être moins focalisée sur les éléments individuels spécifiques⁽⁵⁾ à la fécondité mais davantage sur ce qui est en amont de ces éléments et en aval de la fécondité. Ceci implique entre autres la prise en compte des interactions entre de multiples logiques qui trament la société, telles par exemple les logiques d'identité sexuelle et d'identité sociale des individus, celles des rapports marchands, celles

(4) Cf. par exemple de Rosnay, 1975, (particulièrement ce qu'il appelle «les dix commandements» de l'approche systémique aux pp. 119-125).

(5) Appelés aussi «variables intermédiaires» par Davis et Blake, *op. cit.*, et combien d'autres à leur suite, ou encore «déterminants proches» à la suite de J. Bongaarts, 1978.

qu'engendrent les perspectives d'avenir qui se raccourcissent voire, pour certains, se limitent au tantôt-immédiat.

Il est, certes, difficile de deviner les résultats et les implications méthodologiques d'un tel travail interdisciplinaire de reconstruction avant qu'il ne soit en train. Remarquons, toutefois, qu'à l'encontre de ce que certains craignent, ce travail devra nécessairement exploiter les acquis et méthodes des différentes disciplines actuelles afin d'être capable de les dépasser ou plutôt de les assumer toutes ensemble.

Dans cette perspective, et ceci constitue une quatrième piste de réflexion, *la politique de fécondité doit être intégrée*, c'est-à-dire trouver sa cohérence première en matière de finalité ultime, objectifs de fécondité, moyens d'action et réalisation, dans une politique plus globale voulant réaliser un *projet de société* donné, relevant du développement par exemple.

Point n'est besoin, me semble-t-il⁽⁶⁾, de vouloir d'abord l'intégrer dans une politique démographique qui, elle-même, serait ensuite intégrée dans la politique globale du projet de société. Cela supposerait que cette politique démographique vise à contrôler le dynamisme démographique par un système d'action conscient et harmonisé sur les trois composants du mouvement démographique (natalité, mortalité et migration). Si une telle vision peut avoir un sens théorique, son sens social et politique tarde à venir⁽⁷⁾.

D'une part, en effet, l'action sur la mortalité relève essentiellement de la problématique de la santé et répond à des objectifs autres que démographiques. Il n'est pas question de l'intégrer dans une quelconque politique démographique telle que précisée ci-dessus.

D'autre part l'action sur les migrations relève aussi de problématiques autres que démographique comme l'emploi, la conjoncture économique, la conjoncture politique... Sans doute diverses tentatives ont été faites pour contrôler la répartition spatiale des populations au sein d'un territoire donné et d'aucuns suggèrent de recourir à la migration internationale pour réduire la croissance démographique ou pour compenser le manque de natalité. L'étude de ces deux suggestions en a montré les limites⁽⁸⁾ et seul reste le contrôle de la répartition spatiale qui, le plus souvent, est assez autonome par rapport à la politique de fécondité.

Aussi il me paraît qu'on peut ratifier l'option prise déjà assez généralement et qui limite la politique démographique à la politique de fécondité sans aucune arrière-pensée et sans devoir tenter, envers et contre tout, de l'intégrer dans une politique démographique qui ne serait, après tout, que la mise côte à côte d'actions menées sans aucune concertation et, pour plusieurs d'entre elles, sans aucune considération démographique à proprement parler.

Intégrer une politique de fécondité dans une politique du projet de société n'est pas camoufler des objectifs de fécondité socialement et politiquement inavouables derrière une enseigne respectable et respectée (comme la santé maternelle et infantile pour

(6) Et contrairement à ce que j'ai pensé jusqu'ici, (Gérard, 1983, pp. 25-26).

(7) L'intégration de la politique démographique dans une politique du projet de société, implique son éclatement et, à strictement parler, sa disparition.

(8) Pour ce qui concerne la compensation du manque de natalité, cf. particulièrement Wattelar, 1991.

la limitation des naissances), mais bien viser consciemment à maintenir, renforcer, atténuer ou renverser une tendance donnée de la fécondité en fonction des besoins de la politique du projet de société. C'est donc cette politique globale qui fixe les objectifs spécifiques à atteindre en matière de fécondité. C'est aussi en fonction d'elle que seront évalués les programmes et les moyens qui seront mis en œuvre dans la politique de fécondité.

Celle-ci est donc bien un des instruments⁽⁹⁾ de la politique du projet de société et doit donc être élaborée et utilisée de manière cohérente avec les autres instruments (politiques de l'emploi, de la famille, de l'éducation, ...) mis en œuvre. Ceci implique, dans la détermination et la réalisation des objectifs, de tenir compte des effets induits, attendus ou inattendus, sur la fécondité des autres politiques et, dans la réalisation de la politique de fécondité, de veiller à la cohérence des programmes et moyens mis en œuvre avec ceux des autres politiques.

En outre, l'évaluation de la réalisation des objectifs de la politique de fécondité doit porter à la fois sur ses objectifs spécifiques de fécondité et sur les objectifs finals que la réalisation des objectifs spécifiques est censée conditionner.

Une cinquième piste de réflexion qu'il me paraîtrait souhaitable d'exploiter est la prise en compte radicale de la *singularité* des sociétés⁽¹⁰⁾ et de certains de leurs sous-ensembles où s'inscrivent les politiques de fécondité. Sans doute l'interdisciplinarité jugée utile à l'appui de ces dernières, leur intégration dans des politiques du projet de société et l'approche systémique présentée comme plus adéquate dans ce cadre, pourront-elles favoriser cette prise en compte de la singularité. Celle-ci n'en exigera pas moins aussi une reconstruction de notre manière la plus habituelle de penser, d'observer, d'analyser et de tenter d'influencer le donné. Reconstruction d'autant plus malaisée si l'on appartient, même en tant que satellite, à la culture dominante qui, pour des raisons philosophiques, religieuses, politiques et économiques principalement, généralise aux autres cultures ce qui lui est propre en prenant appui sur des aspects latents, ou en attente d'épanouissement qu'elle prétend y trouver, ou sur leur devenir qu'elle juge nécessaire à plus ou moins long terme et qui se fera spontanément ou tout simplement par la force⁽¹¹⁾.

Une prise en compte radicale du singulier, complémentaire d'ailleurs à une orientation généralisatrice, pourrait, dans bien des cas, nous permettre de reconnaître les logiques différentes et spécifiques qui fondent les autres sociétés et, en conséquence, d'aider plus efficacement celles-ci, si besoin est, à élaborer des projets de société et, au sein de ceux-ci, des politiques de fécondité, cohérents à la fois avec leurs propres logiques et avec leur inscription dans le système international.

⁽⁹⁾ Berelson, 1971, avait déjà insisté sur cet aspect p. 178.

⁽¹⁰⁾ Plutôt que des individus observés et interprétés à partir des prismes occidentaux que sont les enquêtes du genre CAP, EMF, EDS et pas mal d'autres aussi d'ailleurs, même quand elles recourent à des approches qualitatives comme les groupes de discussion, ainsi par exemple, République du Cameroun, 1988.

⁽¹¹⁾ Le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb le rappelle, s'il est besoin, et amène à se demander si les choses ont tellement changé depuis.

Les travaux des ethnologues et sociologues, notamment dans le domaine de la population⁽¹²⁾, ont démontré suffisamment les limites des généralisations universelles et la nécessité d'accorder plus d'attention aux particularités, qui sont loin de n'être que de détail, des diverses sociétés. Ceci implique de renoncer à exporter et à imposer la conception occidentale du sous-système démographique et des divers postulats qui le relie à la vie sociale, et de reconnaître que le dynamisme démographique ou même la seule fécondité peuvent s'inscrire de manière différente et originale dans d'autres sociétés ou dans une même société à des époques différentes, non seulement au niveau des significations culturelles, mais aussi au niveau des interactions qui les sous-tendent. Ceci implique aussi qu'il n'existe pas de politique de fécondité toute faite et adaptable, par des modifications mineures, à toute société qui poursuivrait les mêmes objectifs de réduction ou d'augmentation. La planification de la fécondité ne serait donc plus la panacée incontournable même si elle se prétend, par ailleurs, devoir être diffusée au nom des droits de l'homme, ou de la femme, qui sont eux-mêmes loin d'être universels (Singleton, 1991).

Du point de vue de la méthode, une telle perspective oblige non seulement à repenser la politique de fécondité d'un pays donné en fonction de son projet de société et des autres politiques sectorielles qui y sont incluses, mais aussi plus fondamentalement à s'interroger d'abord sur sa pertinence même et ensuite, le cas échéant, sur sa programmation concrète et les activités qui seront menées concrètement⁽¹³⁾.

Ces quelques pistes, que je suggère d'exploiter davantage dans le cadre d'une réflexion critique sur la méthode, me paraissent pouvoir améliorer nos connaissances et notre savoir-faire en matière de politique de fécondité et réduire d'autant le fait du hasard, heureux ou malheureux, dans la conduite des affaires humaines à laquelle nous prétendons.

⁽¹²⁾ Les travaux d'ethnologie ou exploitant leurs résultats dans le domaine de la population sont trop nombreux, à mon sens, en dépit de la qualité de l'ouvrage qui inaugure cette orientation de recherche dès les années cinquante, à savoir Lorimer, 1954. Citons aussi, bien entendu, les travaux bien connus de J.C. Caldwell qui dès 1972 lança son «Changing African Family Project», et qui réussit à faire reconnaître aux démographes l'intérêt de telles recherches.

⁽¹³⁾ Ceci exige bien davantage que l'observation rapide du groupe de discussion ou que les fameuses recherches opérationnelles un peu hâtivement prônées dans nombre de pays du Sud (Fisher, 1983 et Gallen, 1986).

BIBLIOGRAPHIE

- BERELSON B., 1971, «Population policy : personal notes», *Population Studies*, 25, 2, pp. 173-182.
- BONGAARTS J., 1976, «Intermediate fertility variables and marital fertility», *Population Studies*, 30, 2, 227-247.
- 1977, «A dynamic model of the reproduction process», *Population Studies*, 31,, 1, pp. 59-73.
- 1978, «A framework for analyzing the proximate determinants of fertility», *Population and Development Review*, 4, 1, pp. 105-132.
- BRAVO-CASAS G., 1988, «Considérations d'ordre général sur les politiques démographiques», *Politiques de population. Etudes et documents*, III, 3, pp. 83-125.
- CAILLE A., 1988, «Pour un universalisme relativiste. Au-delà du rationalisme et du relativisme», *La revue du MAUSS*, nouvelle série, 1, pp. 122-153.
- CALDWELL J., 1982, *Theory of Fertility Decline*, London, Academic Press Inc., 386 p.
- DAVIS K., BLAKE J., 1956, «Social structure and fertility : an analytical framework», *Economic Development and Cultural Change*. IV, 3, pp. 211-235.
- DEMENY P., 1988, «Social science and population policy», *Population and Development Review*, 14, 3, pp. 451-479.
- DE ROSNAY J., 1975, *Le microscope. Vers une version globale*, Paris, Seuil, 249 p. (col. Points n° 80).
- FISHER A., LAING J., STOECKEL J., 1983, *Manuel de recherche opérationnelle en matière de planification familiale*, New York, The Population Council, n.d., trad. de l'anglais, viii + 66 p.
- FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 400 p.
- GALLEN M.E., RINEHART W., 1987, «La recherche opérationnelle : leçons à tirer sur le plan des orientations et des programmes», *Population Reports*, Serie J., n 31, Juin (ed. anglaise 1986), 48 p.
- GERARD H., 1983, «Politique de population : à la recherche du sens perdu ... ou à donner ...», *Politiques de population. Etudes et documents*, 1, 9-27.
- HODGSON D., 1983, «Demography as social science and policy science», *Population and Development Review*, 9, 1, pp. 1-34.
- ISAACS S.L., CAIRNS G.S., HECKEL N.I., 1985, *Politique démographique. Un manuel pour les planificateurs et les responsables des politiques*, New York, Université de Columbia, 41 p.
- LORIMER F. et al., 1954, *Culture and Human Fertility. A study of the relation of cultural conditions to fertility in non-industrial and transitional societies*, Paris, UNESCO, 510 p., (Population and Culture Series).
- République du Cameroun, 1988, *Recherche sur la famille camerounaise*, Ministère des Affaires Sociales, 5 vol., 113 p., 140 p., 101 p., 103 p. et 107 p.
- SADIK N., 1991a, - *Etat de la population mondiale 1991*, New York, FNUAP, 56 p.
- 1991b, - (ed. by), *Population Policies and Programmes. Lessons Learned from Two Decades of Experience*, New York, London, New York University Press, xxiv + 464 p.

- SIMON J., 1990, «The population establishment, corruption and reform», in, *Population Policy. Contemporary Issues*, New York, (ROBERTS, G. ed.), Praeger, pp. 39-58.
- SINGLETON M., 1991, «De la connaissance sociologique à la reconnaissance des droits de l'homme», *Politique de population. Etudes et documents*, IV, 4, pp. 43-67.
- The Futures Group, 1988, *Matériaux pour la préparation de politiques nationales de population pour les pays africains*, Vol. I. *Sources pour la formulation des politiques nationales de population pour les pays africains*, vi, + 198 p. ; Vol. II. *Déclaration préliminaire tirée des politiques nationales de population du Nigéria, du Zaïre et du Libéria*, iii + 21 p. ; vol. III. *Guide pour les sources des déclarations des politiques nationales de population pour les pays africains*, iv +, Washington, Project Option, Rév. 1989. 146 p.
- WATELLAR C., ROUMANS G., 1991, «Objectifs démographiques et migrations : quelques simulations», in *Les migrations. Aspects démographiques*, Paris, OCDE, pp. 61-72.
- Déclaration d'Amsterdam. Une vie meilleure pour les générations futures*, adoptée par le Forum international sur la population au vingt et unième siècle, Amsterdam, Pays-Bas, 6-9 novembre 1989, New York, FNUAP, 24 p.